

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE GRIGNY
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 septembre 2023

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	24	5	0

Date de convocation le 22 septembre 2023

Président: M. Xavier ODO

Secrétaire de séance : Mme Victoria MARI

Présents :

M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Christophe CABROL, Mme Marie-Claude MASSON, M. Djamal MESAI-MOHAMMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, Mme Delphine FAURAND, Mme Aurélie FRONTERA, M. Théo VIGNON, M. Florian CAMEL, M. Roland DÉCOMBE, Mme Pia BOIZET, M. Jérôme BUB, Mme Daniela SEIGNEZ, M. Monji OUERTANI, M. Arnaud DEROUBAIX

Procuration :

M. Guillaume MOULIN donne pouvoir à Mme Isabelle GAUTELIER, Mme Maria MARTINEZ donne pouvoir à Mme Marie-Claude MASSON, Mme Charlotte MARLIAC donne pouvoir à M. Olivier CAPELLA, M. Maxime MONTET donne pouvoir à M. Xavier ODO, Mme Chloé OLLAGNIER donne pouvoir à M. Florian RAPP

DÉNOMINATION DU RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Consciente que le développement des modes d'accueil de la petite enfance est l'une des priorités de la politique familiale, la Ville de Grigny a à cœur de placer cet enjeu au centre de ses préoccupations.

C'est la raison pour laquelle la municipalité veille à un équilibre de l'offre de services en direction des familles entre accueil collectif et accueil individuel. Cela se traduit par une volonté de stabiliser et de qualifier l'offre de garde actuelle pour permettre à chaque famille de trouver un mode de garde adapté à ses besoins.

L'accessibilité pour tous et l'égalité des chances sont prioritaires pour la municipalité, afin de répondre aux besoins de toutes les familles, quels soient leurs besoins ou situations.

Le Relais Petite Enfance (RPE) a pour mission d'accompagner les familles dans leur recherche d'un mode de garde pour leurs jeunes enfants, et dans l'emploi d'un professionnel de l'accueil individuel, mais également d'accompagner les professionnels de l'accueil individuel dans leurs pratiques professionnelles et leur employabilité.

Dans le cadre du renouvellement du projet de fonctionnement du RPE (procédure de labellisation CAF) de la Ville, il a été convenu de trouver un nom au RPE, en concertation avec les agents du service petite enfance, afin de mieux l'identifier, notamment en tant que service de guichet unique d'accueil des familles en recherche d'un mode de garde.

Considérant les éléments ci-dessus exposés ;

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

D'APPROUVER l'attribution du nom « La cabane de l'éveil » aux locaux du Relais Petite Enfance.

Envoyé en préfecture le 02/10/2023

Reçu en préfecture le 02/10/2023

Publié le 10/10/2023

S²LO

ID : 069-216900969-20230929-DEL_23_062-DE

Suffrages exprimés	29	
Vote(s) Pour	29	M. Xavier ODO , Mme Isabelle GAUTELIER , M. Guillaume MOULIN , Mme Najoua AYACHE , M. Florian RAPP , Mme Victoria MARI , M. Frédéric SERRA , Mme Irène DARRE , M. Christophe CABROL , Mme Marie-Claude MASSON , Mme Maria MARTINEZ , M. Djamal MESAI-MOHAMMED , Mme Nathalie COURREGES , M. Hervé NOUZET , M. Amar MANSOURI , Mme Charlotte MARLIAC , M. Olivier CAPELLA , M. Maxime MONTET , Mme Delphine FAURAND , Mme Aurélie FRONTERA , Mme Chloé OLLAGNIER , M. Théo VIGNON , M. Florian CAMEL , M. Roland DÉCOMBE , Mme Pia BOIZET , M. Jérôme BUB , Mme Daniela SEIGNEZ , M. Monji OUERTANI , M. Arnaud DEROUBAIX
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le vendredi 29 septembre 2023.

Le Maire,
Xavier ODO.



Le secrétaire de séance
Victoria MARI.

